

Suite à une discussion sur LinkedIn, j'ai décidé de publier une tribune sur l'impact sociétal et environnemental de la gestion privée du Marathon de Paris.

Une participante aux 10km de Barcelone exprimait sa satisfaction d'avoir parcouru ces 10km, mais son malaise face à l'absurdité écologique que représentent la plupart de ces courses devenues d'ordinaires machines à générer du chiffre d'affaires et à polluer depuis leur privatisation.

La participante regrettait notamment ce qu'elle avait constaté à Barcelone.

Les goodies complètement inutiles dans le sac des coureurs. Je m'en veux d'avoir accepté le sac. J'aurais dû l'ouvrir, voir le contenu et le refuser.

Les déchets et les bouteilles d'eau pleines partout sur les pourtours du parcours.

Je lui ai répondu que j'avais trouvé un moyen de réduire à zéro ma participation à ce type de course.

J'ai trouvé une solution radicale au problème de ces courses qui génèrent énormément de déchets plastiques: pour moi, c'est zéro email, zéro dossard, zéro tshirt qui traverse la planète, zéro goody... Je ne m'inscris tout simplement pas et je participe en pirate. Je repère le parcours et rejoins la course 200 ou 300m après le départ. Cela ne lèse personne et mon bilan carbone est nul (j'apporte une bouteille d'eau plastique déjà x fois utilisée et 10 morceaux de sucres dans mes poches).

Je cours avec les coureurs inscrits officiellement, pas derrière les barrières car contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le parcours des courses n'est pas privatisé. Et sauf au départ et à l'arrivée ou les dossards sont contrôlés, personne ne se soucie des couleurs que tu portes ou pas. Je bénéficie aussi, donc de l'effet d'entraînement. Petite confession: pirater une activité devenue commerciale alors qu'elle relève, pour moi, du cadre associatif, m'apporte, en outre, une petite satisfaction supplémentaire

Marathon de Paris: l'impact environnemental et sociétal

Écrit par Raphael

Mercredi, 31 Janvier 2024 16:39 - Mis à jour Mercredi, 31 Janvier 2024 16:56

Ce à quoi a répondu un avocat spécialisé dans le droit du travail (celui qui défend les entreprises contre les méchants salariés qui les attaquent aux prudhommes)

Tellement lamentable comme attitude. Imaginez vous organisez une formation en visio pour 1 personne. Votre tarif c'est pour 1. L'entreprise finalement met 50 personnes derrière l'écran pas sûr que vous soyez ravi...

Il est triplement mal tombé comme l'indique la réponse que j'ai, ensuite, formulée:

Vous n'avez pas pris les bons exemples !

Les frais d'inscriptions au marathon de Paris pourraient être gratuits avec ses 2 principaux sponsors (dont Schneider Electric) qui rapportent 2,5 millions à la société qui l'organise.

Mais, il faut faire payer les coureurs pour financer le reste: les 500 000€ pour l'usage de la marque "Marathon de Paris" à la mairie, les 30% de bénéfices net (2 millions €) pour l'organisateur et le financement des produits dérivés jetables (+ les micro bouteilles d'eau distribuées mais jetées au bout de 10 secondes encore remplies à 70%).

Donc, il faut augmenter tous les ans, les frais d'inscription qui sont pour 2024 de 130€, soit des frais multipliés par 3 en 20 ans. Conséquence: la course est devenue inaccessible aux étudiants et à la moitié des français dont le revenu est inférieur au revenu median de 1800€.

Responsabilité sociale et environnementale = pas bonne.

Concernant l'exemple de la formation que vous avez soumis, vous êtes mal tombé: je fonctionne avec un système de forfait pour les formations en visio et nous acceptons les participants silencieux sans supplément car cela n'engendre aucun coût supplémentaire.

Marathon de Paris: l'impact environnemental et sociétal

Écrit par Raphael

Mercredi, 31 Janvier 2024 16:39 - Mis à jour Mercredi, 31 Janvier 2024 16:56

J'ai été plus loin en créant 24pm.com , mais ce n'est pas le lieu en faire la promo.